

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 93 (1964)

Heft: 4

Rubrik: Au bout du collimateur pédagogique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

– D’après votre manière de voir, il faudrait renoncer à toute réalisation personnelle.

– J’en conviens, ces fiches sont pédagogiquement conçues, impeccables quant à la présentation du dessin et du texte ; mais quel travail !

– C’est le cas de dire : on n’a rien sans peine. Les élèves retirent un réel profit de leurs recherches. N’est-ce pas le but de l’école d’amener les jeunes à travailler seuls, à remplir des questionnaires, à se mouvoir aisément dans les nouvelles formules ? Amener l’enfant à accepter l’effort, c’est un tour de force.

– Ne serait-ce pas opportun de discuter de ces nouveautés dans les conférences d’arrondissement ? Du choc des idées sort toujours la lumière.

O. N.

Au bout du collimateur pédagogique

● *La semaine scolaire de cinq jours* : Le principe en est repoussé par le conseil de l’éducation du canton de *Zurich*, pour des raisons de « pédagogie scolaire », tandis que *Delémont* en introduit l’application à l’école primaire (Centre d’information, Genève, *Bulletin* N° 9).

● *Auto et petites têtes* : D’une enquête portant sur 20 000 jeunes automobilistes américains et canadiens, il appert : 1° Que le rendement des études est en raison inverse de l’utilisation de la voiture ; 2° Que les moins bons élèves s’occupent le plus de l’auto durant leurs loisirs. (*Nouvelle Revue pédagogique*, Casterman, Tournai, mars 1964.)

● *Argent de poche et succès universitaires* : D’après une enquête du professeur L. Coetsier, de l’Université de Gand, les réussites en 1^{re} année sont presque inversement proportionnelles à la quantité d’argent de poche dont dispose l’étudiant. Plus précisément, 25 % ont plus de 150 fr. belges (environ 15 fr. suisses) par semaine et réussissent peu ; 38 %, ayant moins de 75 fr., réussissent mieux que les précédents ; les succès les plus nombreux appartiennent au groupe moyen, 37 %, qui disposent de 76 à 150 fr. belges par semaine. Donc pas trop n’en faut, mais pas trop peu non plus. (*Nouvelle Revue pédagogique*, Casterman, Tournai, mars 1964.)

● *Analphabétisme* : 97 Etats ont un taux d’analphabétisme supérieur à 50 %. L’Unesco entreprend une campagne mondiale pour réduire cette forme de

misère. Avec deux milliards de dollars, on compte instruire, en dix ans, 500 millions d'hommes et de femmes entre 15 et 50 ans.

● *A Genève*, une initiative populaire, lancée par les jeunesses radicales et leurs députés, qui demandait la démocratisation des études, a abouti il y a quelques mois déjà. Il s'agissait d'une initiative non formulée et laissant au Grand Conseil la possibilité de proposer un texte de loi. C'est pourquoi les chefs des Départements de l'instruction publique et des finances, les conseillers d'Etat André Chavanne et Emile Dupont, ont rédigé un projet de loi que les députés auront à mettre au point avant sa présentation au peuple.

Jusqu'à présent, l'enseignement secondaire inférieur jusqu'à l'âge de 15 ans est gratuit; il deviendrait gratuit pour tout l'enseignement secondaire en faveur des élèves genevois, des élèves confédérés domiciliés dans le canton et aussi des élèves étrangers dont les pays d'origine usent de réciprocité avec les élèves suisses. Contrairement au vœu de certains, les fournitures scolaires ne seront pas gratuites dans l'enseignement secondaire supérieur. A l'Université, les étudiants pourront bénéficier d'allocations d'études.

Des allocations d'études seront versées suivant certaines conditions, notamment d'être admis régulièrement dans l'enseignement secondaire supérieur et d'être à la charge de personnes dont les revenus n'excèdent pas les limites fixées pour les locataires à revenus modestes en matière de logement à loyer modéré. La même obligation est appliquée aux étudiants à l'Université. L'allocation pour les études secondaires serait de 1800 fr. et pour les étudiants, de 3600 fr. (CPS, *La Liberté*, 26 mars 1964.)

Les langues à l'école primaire

A partir de 1964 les élèves de certaines écoles anglaises commenceront dès l'âge de 8 ans l'apprentissage d'une langue étrangère – généralement le français.

Le Ministère de l'Education a décidé, en effet, de ne plus limiter l'enseignement des langues vivantes aux écoles du second degré, mais d'en faire bénéficier également les écoliers du cycle primaire.

Un programme pilote a été élaboré qui mettra l'accent sur l'enseignement oral. Aidé de la Fondation Nuffield, le Ministère prépare toute une série d'auxiliaires de l'enseignement qui, avec les nouveaux manuels et les livres de textes, devraient permettre aux enfants, à l'issue des cinq années d'études primaires, de parler, de lire et d'écrire le français sans trop de difficultés.

Les cours seront organisés de façon à fournir une base solide, non seulement aux élèves qui désirent posséder la langue à des fins pratiques, mais également à ceux qui envisagent de poursuivre l'étude de la littérature et de la civilisation du pays considéré.

Six régions pilotes ont été choisies pour l'expérience. Si elle réussit, elle sera étendue ultérieurement à l'ensemble du pays.

(Informations Unesco)